

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS151

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur général

-----

### ARTICLE 13 BIS G

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article qui entraîne le cumul d'exonérations ciblées pour un public qui bénéficie déjà de nombreux dispositifs de soutien.